

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
05/06/2013

Dossier complet le
05.06.2013

N° d'enregistrement
F09113 PO 194

1. Intitulé du projet

Création d'une liaison entre les RD 612 et 37, Commune de Trouillas

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Général des Pyrénées Orientales

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°) Infrastructures routières d) toutes routes d'une longueur inférieure à 3km	Création d'une liaison à 2X2 voies entre la RD 612 et la RD 37 sur un linéaire de 890 mètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en :

- la réalisation d'une liaison à 2X1 voies entre la RD 612 et la RD37;
- la création de 2 giratoires à trois branches : l'un sur la RD 612 et l'autre sur la RD37.

La liaison représente un linéaire de 890 m.

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement de cette liaison va avoir comme principal effet une forte diminution des trafics et des encombrements dans le centre-ville de Trouillas. Ce nouvel accès permettra une meilleure desserte du village mais également des nouvelles zones d'urbanisation. Cette liaison améliorera les conditions de circulation et de sécurité dans le centre bourg mais également dans le cadre de vie des riverains par une réduction des nuisances (sonores essentiellement). Le village va de fait retrouver une attractivité pour le commerce de proximité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Cette voie sera aménagée en une plateforme de 10 mètres de large (chaussée de 3m). Le linéaire de raccordement entre la RD612 et la RD37 est de 890 m.

Ce raccordement aux 2 axes existants se fera par l'intermédiaire de 2 carrefours giratoires.

Les caractéristiques géométriques seront de type R60 en référence aux dispositions de l'aménagement des routes principales.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement de la liaison aura une fonction de desserte locale. La création d'un nouvel accès au Sud Est de la commune permettra de diminuer les problèmes de circulation, d'encombrement et d'insécurité dans le centre du village.

La vitesse maximale autorisée sera de 90 km/h.

Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) attendu à l'horizon 2035 est de 1500 véhicules/jour.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aux regard de ses caractéristiques le projet est soumis à minima aux procédures :

- de Déclaration d'Utilité Publique;
- d'autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-11 du Code de l'Environnement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact, DUP

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur : 890 m Largeur 10 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Trouillas

Coordonnées géographiques¹ Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " E Lat. ° ' " N

Point d'arrivée : Long. ° ' " E Lat. ° ' " N

Communes traversées :

Trouillas

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'Impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Secteur agricole avec présence de vignes, vergers et friches.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Plan Local d'Urbanisme de Trouillas approuvé le

Si oui, intitulé et date d'approbation :

14/05/2012

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Mouvements de terrain approuvé le 17/07/2002; PPR Inondation du Réart approuvé le 17/07/2002
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE des Aquifères des alluvions quaternaires du Roussillon
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction d'une haie située au droit de parcelles viticoles non connectée à d'autres éléments linéaires. Pas de destruction d'espèces animales ou végétales protégées (inventaires faune/flore réalisés sur site en avril, mai, juin 2010).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces agricoles (vignes et vergers).
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque transport matières dangereuses sur la RD 612.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration de la qualité de l'air au droit des zones habitées (centre ville de Trouillas) en déportant le trafic du centre vers des zones agricoles inhabitées.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude acoustique a été réalisée. Elle démontre l'absence d'incidences du projet sur les zones habitées. De plus le projet a un impact positif vis à vis des nuisances sonores car il permet de diminuer celles-ci pour les riverains du centre ville de Trouillas
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vibrations induites par la circulation des véhicules sur la voie (absence de riverains).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emissions gazeuses polluantes dans l'atmosphère liées à la circulation des véhicules. Le projet ne créera pas de trafic supplémentaire mais déviara une partie de celui-ci vers des zones inhabitées. L'impact sur la santé humaine est donc positif.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement issues de la plateforme routière seront collectées et acheminées via un système de fossés enherbés vers des bassin de rétention qui rejetteront les eaux traitées avec un débit régulé au Correc del Plans affluent de la Canterrane. A noter que l'assainissement pluvial du projet fera l'objet d'un dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a fait l'objet d'une étude paysagère. Des mesures compensatoires telles que la réalisation de plantations au droit des zones visibles par les riverains seront réalisées afin de limiter l'incidence du projet sur le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du projet entrainera la suppression de surfaces cultivées en vignes ou vergers (6 exploitations concernées). Le projet aura donc une incidence sur l'activité agricole du secteur. Effet positif sur les commerces de proximité du centre ville.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de l'ensemble des études préliminaires réalisées (air, acoustique, milieux naturels), il s'avère que le projet n'aura pas d'impacts significatifs sur les milieux naturels et physiques. De plus celui-ci aura un impact positif sur les commodités de voisinage, la santé et les activités économiques.

De plus, le projet de liaison, inclus dans le projet de déviation Nord de Trouillas (CF Annexe 6), a déjà fait l'objet d'une étude d'impact et d'une enquête publique. Le Commissaire Enquêteur avait alors émis un avis défavorable pour le projet de déviation Nord (trop impactant pour les milieux naturels et les activités agricoles) mais avait indiqué que le projet de liaison RD612-RD37 beaucoup moins impactant avait une véritable utilité.

Au vu de ces éléments, et sachant que le projet de liaison est identique à celui déjà présenté dans l'étude d'impact soumise à enquête publique en mars 2012, il ne nous paraît pas nécessaire de réaliser de nouveau une étude d'impact.

A noter que le projet de déviation Nord de Trouillas a lui été définitivement abandonné.

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
06 Aménagements paysagers de la voie
07 Programme du projet de liaison
08 Carte des habitats naturels
09 Carte des sensibilités du site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **PERPIGNAN**

le, **5 - 06 - 2013**

Signature

